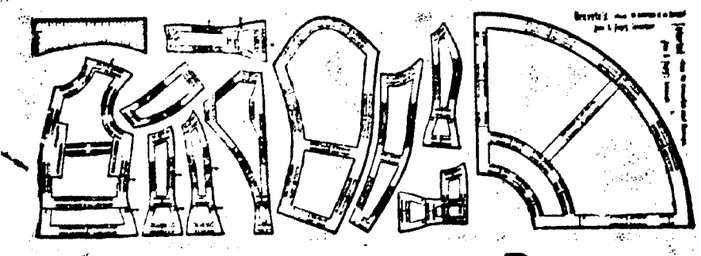

# Le conformateur Peyry

## A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle ; c'est ce qu'il faut aux tailleurs, pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité ; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières : s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps ; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du Journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.


## Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Antilles, Kemble, parti 25 mai

PHILADELPHIE

Barque Silicon, Jensen, partie 2 mai

LIVERPOOL

Steamship Nicraraguan, Shacklock, parti 13 avril

Steamship Antillian, Japha, parti 14 avril

Steamship Wanderer, Hunter, parti 25 avril

Steamship Yucatan, Reid, parti 27 avril

Steamship Author, Rutherford, parti 3 mai

Steamship Alexandrian, Bruce, parti 4 mai

Steamship Asian, Wood, parti 11 mai

Steamship Wayfarer, Wood, parti 12 mai

Steamship Barrister, Williams, parti 2 mai

Steamship Capella, Gill, parti 18 mai

Steamship Mexican, Manning, parti 19 mai

Steamship Californian, Parkin, parti 26 mai

LONDRES

Steamship Tampican, Westcott, parti 15 mai

RIO DE JANEIRO

Steamship Cavour, Carman, parti 10 mai

Steamship Swedish Prince, Woolam, parti 14 mai

OPORTO

Barque Oceano, Moledo, partie 10 avril

BREME

Navire Kaiser, Martini, parti 16 avril

Navire Columbus, Hashagen, parti 30 avril

Steamship Alexandrian, parti 12 mai

GENES

Steamship Principessa Laetitia, parti 22 avril

Steamship Ceres, Mortola, parti 8 mai

Steamship Delphine, Quiseroio, parti 21 mai

PALERME

Steamship Il Piemonte, Figari, parti 4 mai

LISBONNE

Barque Emilia, Dominguez, parti 2 mai

CARDIFF

Steamship Atlantian, Highton, parti 12 mai

VICTORIA

Steamship Swedish Prince, Woodam, parti 17 mai

MIDDLESBOROUGH

Steamship Manchester, Port, parti 18 mai

SANTOS

Steamship Bufion, Partridge, parti 21 mai

## Liste des navires dans le port

STEAMERS.

| Noms | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| Acilia | Hambourg | rue Market |
| Bellaura | Anvers | Stuyv dock |
| City of Mexico | Mexico | Stuyv dock |
| Clara | Venise, Trieste | rue 1re |
| Custodian | Liverpool | rue Girod |
| Ellie | Colon | 1er dist 15 |
| Etonian | Londres, Rotterdam | Westwego |
| Harry T Inge | Belize | 1er dist 15 |
| Manhattan | Breme | Stuyv dock |
| Olympia | Mexico | Alger |
| Proteus | New York | 2me dist 8 |
| Saturnina | Pensacole | rue Conti |
| Senator | Hambourg | rue Girod |
| Soperga | Gêne | 4me dist 48 |
| Venus | Port Limon | 1er dist 21 |
| BARQUES. | | |
| Margarida | Portugal | rue St James |
| GOELETTES. | | |
| Asbury Fountain | —— | rue 5me |

## VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession vacante de François Barel.

No 81.592—Cour Civile de District, Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 9 mai 1907, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 4 de l'ilet 33, borné par les rues France, Lesseps, Génie et Libéral, d'après un plan par Allon d'Hémécourt, annexé à un acte de vente passé pardevant Charles De Armas, notaire, le 28 fev. 1834; acquis par acte de vente passé pardevant Charles De Armas, notaire, le 28 fév. 1834.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 pour cent comptant de dépôt.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.
Bureau 322 rue Bronne.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

Rue Port, entre les rues Force et Vertu.

Succession de Luke Vigneau.

No 82,372—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le No lot 5, de l'ilet No 38 du faubourg Daynoy, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Vertu, étant la portion des anciens lots 16 17 et 18 du dit ilet No 38, pas vendu comme lots 1, 2, 3 et 4, à H Peyrat, livre des transfers 24, fol. 449, ledit lot mesurant vingt six pieds deux pouces et deux lignes (26' 2" 2''') de face à la rue Port sur 131 pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, acquise le 23 juin 1837 enregistré dans le bureau des transfers, livre 24, folio 36.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN, Encanteur.
Bureau 322 rue Baronne.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit Lots de Terre

Dans l'ilet avenue Lafayette, les rues Genius, Libéral et Port

Succession de Louis Lalaurie.

No 10,155—Cour Civile de District — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 10 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix huit lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Génie, Libérale [ou Miro] et Port, désignée par les Nos 1 à 9 et 11 à 19, inclusivement, ilet 33, d'après le plan de Rosmer le 16 juin 1837, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, plan 160, lesquels dits lots ont les mesures suivantes, à savoir—

Les lots 1 à 4 inclusivement ayant une façade chacun sur l'avenue Lafayette de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 130 pieds 2 pouces 6 lignes; les lots 5 à 9 inclusivement ayant chacun une façade à l'avenue Lafayette de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces 6 lignes; le lot No 9 formant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Libérale; les lots Nos 11 à 15 inclusivement ayant chacun une façade à la rue Port de 26 pieds 2 pouces 5 lignes sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces 6 lignes.

Les lots Nos 16 à 19 inclusivement, ayant chacun une façade à la rue Port de 26 pieds 2 pouces et 5 lignes par une profondeur de 130 pieds, 2 pouces et 6 lignes; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Libéral et Port.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent.

Les actes de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.
Bureaux No 322 rue Baronne.

12 mai—12 19 26 - juin 2 9 13

## VENTES A L'ENCAN

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATRE LOTS A BATIR.
TROISIEME DISTRICT.

Succession de Menalippe D'Aquin—No 82 371—Cour Civile de District, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 6 mai 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots 1, 2, 3 et 4, ilet No 52, Faubourg Clouet [maintenant ilet 1074], borné par les rues Féliciana, Clouet, Génie et Libérale, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds, 10 pouces et 6 lignes. Acquis le 28 mai 1839, enregistrés dans le bureau des transferts, paroisse d'Orléans, livre 39, folio 550.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & STERN, Encanteurs.
Bureau No 322 rue Baronne.

7 mai—7 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double pouvant être aménagé comme emplacement d'affaires, Nos 2501-03 rue Perdido, coin Rocheblave, contenant 4 chambres d'un côté et 3 de l'autre pouvant rapporter $22 par mois. Mme Julia Spano vs William Hart et als, No 80,239, Division B—A l'encan.

JEUDI, le 6 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 26 avril 1907 et signé en cour ouverte le 2 mai 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 575 sur un certain plan fait par A. Pressac, architecte, daté le 19 mars 1837, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville, d'après lequel dit plan l'dit lot formant l'encoignure des rues Perdido et Rocheblave, et mesurant trente et un [31'] pieds cinq [5''] pouces et six [6'''] lignes de face à la rue Perdido; trente trois [33'] pieds un [1''] pouce, et trois sixièmes tiers [32, [3'''] lignes, dans le fond, par cent vingt pieds [120'] de profondeur. Mesure américaine.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois, connu comme les Nos 2501-03 rue Perdido, contenant 4 chambres sur un côté et trois chambres de l'autre côté; galerie dans le fond sur un côté, grande cour dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représentée par des billets portant huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis dans leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité et dix pour cent honoraires d'avocat en défaut de paiement d'audit billet ou desdits billets: l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et devant assumer les taxes de 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, en plus du prix de l'adjudication.

STROUDBACK & STERN, encanteurs.
Bureau No 322 rue Baronne.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.
TROISIEME DISTRICT—UNE OCCASION POUR UN PETIT PLACEUR.
SUCCESSION DE BONNE BADELDE.

No 82,362—Cour Civile de District, Div. B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 13 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 9 mai 1907, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot No 10 de l'ilet No 33, plan de A. D'Hémécourt, 1er avril 1887, ilet borné par les rues Libéral (ou Miro), Port, Genius (ou Grant) et Lafayette; le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Libral par une profondeur de 131 pieds 1 pouce 1 ligne, entre lignes parallèles acquis le 4 avril 1837 par acte pardevant Théo Seghers, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 21, folio 530.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0/0 comptant. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 19 26 - juin 2 9 13

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Paul Brana.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,781—Division A—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul Brana, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

31 mai—1f

Succession de Michael H. Breen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 82,782 — Division A — Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael H. Breen, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

31 mai—1f

Succession de John McDougall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,279—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par W. S. Benedict, exécuteur testamentaire de la succession ci-dessus nommée, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. 31 mai—31—juin 4 9

Succession de Pierre Sylvestre Biron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,780—Division B—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Sylvestre Biron, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.

31 mai—1f

Succession de Jackson Aiken.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,513—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat. 31 mai—31—juin 4 9


THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; Algier, au Dry Dock. Phone 38.
Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—mer ven dim


## AVIS AUX CREANCIERS

Edward H. Balmer vs Balmer Mfg Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 79,249—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de ce Receveur et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par The Colonial Bank & Trust Co., Receveur de la Balmer Mfg Co., Ltd, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 30 mai—30—juin 3 8

Mathie Seither, Jr, vs The Standard Vinegar and Pickling Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,170—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Brown Cousley, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. J. Waguespack, avocat. 28 mai—28—juin 1 6

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Louis Ruch

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,324—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 22 mai—22 26 31

Succession de Mme Amelia Wilhelm, femme de Joseph Darrieux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,801—Division D—Attendu que Joseph Darrieux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Amelia Wilhelm, femme de Joseph Darrieux, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John J. Darrieux, avocat.

30 mai—30—juin 3 8

Succession de H. M. Neill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80,387 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final presenté par Harriett Schultz, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Howe, Spencer & Cocke, avocat.

29 mai—29—juin 2 7

Succession vacante de F. R. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 82,335—Division A—Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.

22 mai—22 26 31

Succession de Reuben Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82 746—Division A—Attendu que John W. Wheeler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Reuben Wheeler, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Rufus E. Foster, F. Rivers Richardson, avocats.

25 mai—25 29 - juin 3

## VENTES A L'ENCAN.

# Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriétés de valeur vacante et avec améliorations, dans les Quatrième et Sixième Districts, connues par les numéros municipaux,

3309-11 rue Dryades, Cottage Double.
3312-15 rue Dryades, Cottage Double.
504-06 rue Quatrième, Cottage Double.
510 rue Quatrième, Cottage Simple.
514 rue Quatrième, Résidence Simple à deux étages.

Avenue Louisiana, deux terrains vacants, rues Tolédano et Franklin, 6 terrains vacants.

In re Mme Elizabeth Leinhardt vs Jacob Rohm et al—No 82,405—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau 416 rue Carondelet,—MARDI, le 25 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre lu et rendu en Cour ouverte le 15 mai 1907 et signé le 21 mai 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Fulton et Rousseau, mesurant en mesure anglaise trente trois pieds dix pouces (33-10) de face à la rue Quatrième par cent vingt (120) pieds de profondeur et est composé de: 1er Un lot de terre désigné par le numéro (21) vingt et un sur un plan dressé par N. L. Atkinson et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et 2me une étendue ou portion de terre deux pieds et quatre pouces de face à la rue Quatrième et s'étendant à cette largeur sur toute la profondeur du lot numéro vingt deux sur le côté du lot numéro (21) vingt et un, étant pris dudit lot numéro vingt deux (22). Les améliorations qui s'y trouvent sont connues comme numéro municipal 514 rue Quatrième.

2° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Fulton, autrefois St Thomas, Quatrième et Rousseau, désigné par le No vingt deux sur un devis annexé à un acte d'achat ci après mentionné et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme No 510 rue Quatrième.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, qui est connu comme le Faubourg Livaudais, et autrefois connu comme la ville de Lafayette, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, autrefois Fulton, Quatrième, Rousseau et Washington, et désigné comme lot No vingt trois, sur un plan dressé par W. L. Atkinson, déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots mesurant (31) trente et un pieds et six pouces de face à la rue Quatrième par cent vingt cinq plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations sont connues comme 504-506 rue Quatrième et consistent d'un cottage double.

4° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Dryades, S. Rempart et l'avenue Louisiana, esdits lots étant désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan de D. E. Seghers et fils du 2 mai 1907, lesquels lots sont contigus et mesurant comme suit, à savoir: le lot A mesurant (32-5") trente deux pieds et cinq pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot B mesurant (3-5) trente deux pieds et cinq pouces de face à la rue Toledano. Le lot C mesurant (31-7) trente et un pieds et sept pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot D mesurant (31-7) trente et un pieds et sept pouces de face à la rue Dryades par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistant de deux splendides cottages doubles situés sur les lots C et D, connus comme Nos 3309-11 et 3313-15 rue Dryades et une petite bâtisse connue par le numéro municipal 3301 rue Dryades, situé sur le lot A.

5° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le faubourg Plaisance, maintenant le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, désignés comme lots Nos 10, 11, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun (32-3-4) trente deux pieds trois pouces quatre lignes de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les Nos 808-814 avenue Louisiana.

6° Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges, etc. etc., y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Liberté, S. Franklin et Toledano, et désigné par les lettres A, B, C, D, E et F, et mesurant comme suit à savoir: Les lots A, B, C et D, mesurant chacun (30) trente pieds de face à la rue S. Franklin, par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles; Le lot E mesurant (40) quarante pieds de face à la rue S. Franklin, par une profondeur de (150) cent cinquante pieds entre lignes parallèles; Le lot F mesurant (30) trente pieds de face à la rue Toledano par une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes parallèles; Le lot A formant l'encoignure des rues S. Franklin et Tolédano. Le tout d'après un plan de D. E. Seghers et fils, de la date du 3 mai 1907.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, pour des billets des acquéreurs de montants égaux, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, les acquéreurs payant pour toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1907 et pour les actes de vente pardevant Eraste Vidrine notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY.

23 mai—23 26—juin 2 9 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour le spéculateur et le placeur de se procurer un joli cottage double et le lot vacant dans le R. R. District.

Nos 622-24 rue Clara, près Poydras.

Dans la succession de Thomas J. Clarke et femme—No 68,226—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau No 416 rue Carondelet, MARDI, le 11 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre daté et signé le 6 mai 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., etc., sit ués dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Lafayette, Magnolia et Clara, désigné par les Nos 12 et 13 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 8 décembre 1858. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant en mesure américaine [30] trente pieds de face chacun à la rue Clara par (120' 7" 1''') cent vingt pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistant d'un superbe cottage double ayant 5 chambres de chaque côté, connu comme les Nos 622-24, rue Clara.

Conditions—Un tiers comptant, la balance en un et deux ans sur billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer toutes deux les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1907, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Alvin Edwin Hébert, notaire aux frais des acquéreurs.

CICERO A. RAMSEY, Encanteur.
C. S. Hebert, avocat.

9 mai—9 12 19 26—juin 2 9 11

## CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

### NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville.....4:30 p m
Excursions des mercredis.
Covington, Mandeville.....7:20 a m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville .....7:20 a m

ARRIVEE

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton.....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville .....8:45 a m
Excursion des mercredis.
Covington, Mandeville.....7:20 p m
Excursions des dimanches.
Bogalusa, Covington et Mandeville .....7:20 p m

### LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER

| | |
|---|---|
| N. Y. and N. O. Limited .... | 9:40 am |
| Cincinnati & Florida express | 7:20 am |
| Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... | 8:30 pm |
| Montgomery Accom'n..... | 6:45 pm |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche | 8:50 am |
| N. O.—Mobile Accom'n .... | 11:59 am |
| Excursion dimanche..... | 9:45 pm |

DEPART.

| | |
|---|---|
| N. Y. and N. O. Limited .... | 8:00 pm |
| Cincinnati & Florida express | 8:45 pm |
| Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... | 9:15 am |
| Montgomery Accom'n ..... | 6:00 am |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche | 3:25 pm |
| N. O.—Mobile Accom'n. ... | 6:00 pm |
| Excursion dimanche..... | 7:40 am |

### QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.

| | |
|---|---|
| [illegible] limited ..... | 10.55 a m |
| No 3 Pan American special. | 6:55 p m |
| No [illegible] local..... | 4:45 p m |
| No 9 points de Hattisburg.. | 8:00 a m |

Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.

| | |
|---|---|
| No 11 ..... | 7:05 pm |

DEPART.

| | |
|---|---|
| No 6 local..... | 6:30 am |
| No 4 Pan American special. | 9:10 am |
| No 8 Meridian et points int. | 4:30 pm |
| No 2 limited..... | 7:50 pm |

Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.

| | |
|---|---|
| No 10 ..... | 7:40 a m |

### ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

| | |
|---|---|
| "The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..... | 8:15 p m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... | 11:30 a m